



Le 3 mars 2017

**Par SDÉ, courriel et messagerie**

Monsieur Pierre Méthé  
Directeur des Affaires institutionnelles  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Me Jean-Olivier Tremblay**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 4683  
Télééc. : 514 289-2007  
C. élec. : Tremblay.Jean-Olivier@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande d'adoption de cinq normes de fiabilité d'Hydro-Québec par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de Coordonnateur de la fiabilité au Québec le (« Coordonnateur »)  
Dossier Régie : R-3997-2016 / Notre dossier : R053474 JOT**

---

Monsieur,

Faisant suite à la décision D-2017-015 de la Régie, le Coordonnateur dépose auprès de la Régie une version complète du Glossaire révisé, en version française et anglaise et une liste des pièces révisée ainsi qu'une version révisée des normes de fiabilité comme indiqué dans cette décision.

Les originaux vous parviendront dans les meilleurs délais.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

*(s) Sylvie Gravel*

Signée par Sylvie Gravel en l'absence de :  
**JEAN-OLIVIER TREMBLAY**, avocat

JOT /sg

p. j.